



En exercice : 58

Présents : 50

Votants : 55

Le neuf mars Deux Mille Vingt-Six à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 3 mars 2026, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN
COURBEVEILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT
RENAZÉ
SENONNES
SIMPLÉ
ST AIGNAN S/ROË
ST ERBLON
ST MARTIN DU LIMET
ST MICHEL DE LA ROË
ST POIX
ST QUENTIN LES ANGES
ST SATURNIN DU LIMET

DEROUET Loïc, titulaire
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
SORIEUX Vanessa, titulaire
VALLÉE Jean-Luc, suppléant
TISON Hervé, titulaire
COUËFFÉ Dominique, titulaire
LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, RADÉ Maurice, titulaires
/
de GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, RAGARU Edit, titulaires
HINCELIN Marie-Noëlle, DESHOMMES Catherine, titulaires
/
BASLÉ Jérôme, titulaire
BERSON Christian, titulaire
TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LECOT Gérard, titulaire
CHADELAUD Gaétan, titulaire
JULIOT Thierry, titulaire
JUGÉ Joseph, DERVAL Séverine, titulaires
BRÉHIN Colette, titulaire
CHANCEREL Philippe, titulaire,
BAHIER Alain, titulaire
CHAMARET Richard, GARBE Pascale, titulaires
GENDRY Daniel, titulaire
RESTIF Vincent, titulaire
LEFÈVRE Laurent, de FARCY de PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
GAULTIER Patrick, LIVENNAIS Norbert, PELLUAU Philippe, titulaires
BARBÉ Béatrice, titulaire
CLAVREUL Yannick, titulaire
PÈNE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
GAUCHER Olivier, titulaire
BOURBON Aristide, titulaire
GILLES Pierrick, titulaire
BEUCHER Clément, titulaire
GUINEHEUX Dominique, titulaire
MADIOT Isabelle, suppléante

Étaient excusés : LEPICIER René-Marc (Congrier), VALLÉE Jacky (Chérancé), Laurence MANCEAU (Cossé le Vivien), Jean-Sébastien DOREAU (Cossé le Vivien), CHAZÉ Monique (Craon), BALOCHE Dorinne (Renazé), BEDOUET Gérard (St Saturnin du Limet).

Étaient absents : BANNIER Géraldine (Courbeveille), HAMARD Benoît (Craon), GOHIER Odile (Denazé),

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

René-Marc LEPICIER a donné pouvoir à Hervé TISON
Jean-Sébastien DOREAU a donné pouvoir à Florence BÉZIER
Monique CHAZÉ a donné pouvoir à Bertrand de GUÉBRIANT

Laurence MANCEAU a donné pouvoir à Maurice RADÉ
Dorinne BALOCHE a donné pouvoir à Patrick GAULTIER

Secrétaire de Séance : Élu Mme. Aurélie MAHIER, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2026-03/67 : FINANCES

Séance du : 9 mars 2026

**OBJET 2026-03/67 : FINANCES
ADMISSION EN NON-VALEUR – CRÉANCES ÉTEINTES**

M. Maxime CHAUVIN, Vice-président en charge des Finances et de la Commande publique, expose au Conseil communautaire que la Trésorerie de Château-Gontier-sur-Mayenne a présenté des situations de produits irrécouvrables pour différents budgets qui se présentent comme suit :

n° de LISTE	BUDGET	OBJET	MONTANT	MOTIF	TYPE ADMISSION	COMPTE
8148740415	70000	Loyer	5 793,75 €	POURSUITE SANS EFFET	Admissions en non valeur	6541
7880841515	70004	OM	2 144,26 €	INSUFFISANCE D'ACTIFS	Créances éteintes	6542
7880841515	70004	OM	1 460,16 €	INSUFFISANCE D'ACTIFS	Admissions en non valeur	6541
8141330715	70020	EAU	9 553,31 €	POURSUITE SANS EFFET	Admissions en non valeur	6541
		total	18 951,48 €			

Après avis favorable du Bureau communautaire en date du 2 mars 2026,

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré :

Présents : 50

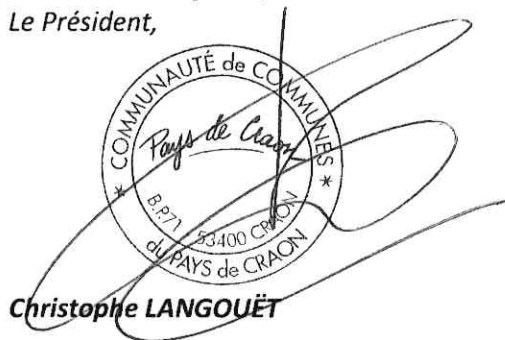
Votants : 55 (par le jeu des pouvoirs)

A L'UNANIMITÉ (55 votants)

- ⇒ **DÉCIDE** de procéder aux différentes admissions en non-valeur ou créances éteintes telles que présentées ci-dessus,
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou Vice-président à procéder aux écritures comptables nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 13 mars 2026

Pour extrait conforme,
Le Président,



Christophe LANGOUËT

La secrétaire de séance,



Aurélie MAHIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20260313-DELIB20260367-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/03/2026
Affichage : 19/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

